

EXTENSION DANS UN ENSEMBLE SÉCULAIRE (SARTHE)

Le projet d'extension de cette maison a été initié par les propriétaires, Gérard Gasnier et Anne-Marie Guitton en 2015. Ont été créées une chambre de plain-pied, une douche à l'italienne et une pièce lumineuse.

Sommaire

- 1 Intégration d'une extension dans un ensemble séculaire
- 2 Accord des toitures avec harmonie
 - 2.1 Recherche d'une très bonne isolation phonique
- 3 Bibliographie

Intégration d'une extension dans un ensemble séculaire

 Une alternance de toits en tuiles et en ardoises ou en zinc couleur ardoise.

 Disposition des bâtiments en U autour de la cour.
Au fond, l'habitation principale (écogîte). A gauche, la grange, à droite, les toits à porcs (la petite habitation) et perpendiculairement, l'extension.

La question d'une intégration de cette nouvelle construction dans un ensemble ayant fortement évolué au fil des siècles s'est donc posée. Il apparaît d'après le plus ancien aveu trouvé aux Archives départementales de la Sarthe que la première trace de bâtiment, vraisemblablement une petite tour rectangulaire, remonte au milieu du XV^{ème} siècle.

A la fin du XVI^{ème} ou début XVII^{ème}, « Les Hayes » connaît une première extension et une élévation avec sa toiture en forme de pavillon. Un plafond peint à la française orne la pièce principale (datation par la DRAC : 1625-1645). C'est alors un petit lieu seigneurial.

En 1870, la fuye (colombier), est abattue et est remplacée par la grange. Une pièce est

ajoutée à gauche de la construction en pavillon, le troisième toit à porc est étendu vers sa droite et surélevé. C'est dans cette configuration que les bâtiments ont été trouvés en 1995 : un certain nombre d'appentis recouverts de tôles vers l'arrière de la maison principale et des toits à porcs.

Cette propriété ayant subi un certain nombre de modifications, il a donc été possible d'en ajouter une nouvelle en préservant l'équilibre des volumes. Les artisans locaux ont participé à ce chantier, notamment pour la charpente et couverture (Toiture & Tradition La Bazoge) et les menuiseries (Ouvertures 72 Le Mans).

Accord des toitures avec harmonie



Atelier à colombages bleus et enduit ocre : amorce d'un hameau normand.

Photo Gérard Gasnier © Maisons Paysannes de France,
Délégation de la Sarthe.

Plusieurs options de raccordement de la toiture de l'extension ont été envisagées :

- un seul bâtiment perpendiculaire à la toiture existante, couvert en tuiles. Cette option était trop massive et trop haute.
- une toiture végétalisée. Cette toiture, trop plate, aurait été peu harmonieuse.
- une verrière à colombages en bois toute vitrée et un bâtiment simplement enduit.

Les propriétaires se sont donc décidés pour un bâtiment « à l'ancienne » avec une façade sud à colombages, couvert en tuiles et une verrière « atelier » couverte en zinc couleur ardoise. Ce projet a été pensé comme si les deux bâtiments anciens avaient déjà existés et qu'ils auraient été raccordés par une sorte de véranda moderne.

Il y a quelques années, un atelier avait été construit à l'écart du gîte afin de ne pas perturber le séjour des hôtes par les bruits du bricolage. Initialement les murs de cet atelier étaient prévus entièrement en colombages. Un petit bordage, situé à 200 mètres de la maison et démolie par la construction de la ligne à grande vitesse, était tout en colombages et a servi d'inspiration à la nouvelle construction.

Des colombages semblant convenir parfaitement aux dimensions prévues pour l'atelier ont été achetés chez un brocanteur. Reprendre les tenons et mortaises a néanmoins demandé beaucoup de travail aux propriétaires qui n'ont finalement utilisé que la moitié des colombages restaurés.

L'autre moitié restante a été réemployée et complétée pour la partie de l'extension qui abrite la chambre. Bien que cet aménagement ne soit pas vraiment « traditionnel », le pan de bois de la chambre a été ajouré et vitré afin d'apporter plus de lumière à la pièce.

Recherche d'une très bonne isolation phonique



Les pans de bois ajourés apportent une lumière supplémentaire et offre une vue sur le jardin.

La Ligne à Grande Vitesse Bretagne Pays-de-la-Loire s'est imposée dans le paysage et dans la vie de ses riverains depuis le 2 juillet 2017. Après s'être interrogés pour savoir s'ils partaient à cause du bruit ou bien s'ils restaient pour réaliser leur projet, les propriétaires ont finalement choisi de continuer à construire leur extension en veillant à trouver une isolation phonique performante. Le liège présentant cette qualité, en plus d'être un bon isolant thermique et imputrescible, a donc été choisi. Une « boîte » en liège expansé a donc été pensée ainsi :

- 19 cm de liège expansé au sol sous les tuyaux de chauffage basse température
- 14 cm sur les murs à l'intérieur
- 3 cm à l'extérieur (les briques de construction de 20 cm sont prises en sandwich entre les plaques de liège)
- 16 cm de plaques de liège au plafond

Même si l'isolation apporte de bons résultats et que les fenêtres posées sont isolantes et de bonne qualité, les grondements et vibrations des TGV, bien qu'atténués, sont cependant toujours perceptibles.

Bibliographie

- DEJUST P, Revue Maisons Paysannes de la Sarthe, n°4, 2019.

Récupérée de

« [https://wiki.maisons-paysannes.org/index.php?title=Extension_dans_un_ensemble_séculaire_\(Sarthe\)&oldid=4601](https://wiki.maisons-paysannes.org/index.php?title=Extension_dans_un_ensemble_séculaire_(Sarthe)&oldid=4601) »